



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En kiosque jeudi 27 décembre 2018

www.60millions-mag.com @60millions

60 millions de consommateurs est le magazine de l'Institut national de la consommation, établissement public à caractère industriel et commercial

À la une du mensuel de janvier 2019

Teintures pour cheveux : avant d'acheter, mieux vaut lire les étiquettes!

Nos tests sur 16 colorations permanentes conventionnelles ou « naturelles » le démontrent : de nombreuses substances indésirables sont utilisées dans ces compositions. Nous le dénonçons déjà en 2015 ! Parmi les substances les plus préoccupantes des produits conventionnels, les colorants paraphénylènediamine (PPD), résorcinol et p-aminophénol, les conservateurs méthylisothiazolinone et méthylchloroisothiazolinone, ainsi que le formaldéhyde, classé cancérigène avéré, qui se forme à la faveur d'une réaction chimique. Quant aux teintures végétales, si elles écartent ces molécules à risque, elles peuvent contenir des allergisants et demeurent peu probantes en terme de rendu de couleur. De nombreuses personnes assument désormais leurs cheveux blancs. Une vraie solution naturelle à condition de ne pas avoir recours à des « déjaunisseurs » qui contiennent des agents irritants.

➤ Essai – Salles de sport : attention aux offres trop alléchantes

Se (re)mettre au sport, voilà une bonne résolution pour ce début d'année ! Nous avons interrogé des adhérents de salles de sport de 8 grandes enseignes nationales. Nos conseils pour éviter les déceptions et de céder à des offres tarifaires trop alléchantes.

➤ Essai – Certains moules à gâteaux sont à éviter

Nous avons testé 9 moules en silicone et 9 de type Téflon®. Sous l'effet de la chaleur et de l'usure, quelques-uns libèrent des substances indésirables. C'est le cas de certains moules en silicone lors de tests réalisés avec un corps gras et ce, tout au long de l'utilisation de ces produits. Des moules en métal anti-adhérent (PTFE) ont vu eux, leur revêtement se dégrader en milieu acide.

Les Cactus de la conso : les pires sociétés 2018 épinglées

Le palmarès de 60 millions de consommateurs

Les Cactus de la conso reviennent pour la 2^e année avec un nouveau palmarès du pire. Quelles sont les entreprises qui se sont distinguées en 2018 pour leurs pratiques affligeantes ou qui ont gâché la vie des consommateurs ?

Cactus d'or : Engie

Cactus du scandale sanitaire : Lactalis

Cactus de la défaillance : le compte Nickel ...

Anne-Juliette Reissier : aj.reissier@inc60.fr - 01 45 66 20 35 / 06 10 63 02 16

Corinne Longuet : corinne.longuet@coetcommunication.fr - 06 87 07 02 78